

Recherche-action : L'adaptation des ESAT au handicap psychique

RÉALISÉ PAR ANAÏS BOULOGNE, PAULINE CAPPELAERE, CAMILLE DESEINT, AMANDINE
LOCQUET, AMINA TALBI ET GRÉGOIRE VIOLLEAU

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-SEBASTIEN EIDELIMAN ET NADIA GARNOUSSI
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015-2016



PRÉSENTATION DE LA COMMANDE

LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP PSYCHIQUE

Loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

DONNÉES CHIFFRÉES

- \approx 1% de la population française serait touchée par un trouble psychique pouvant entraîner un handicap (UNAFAM, 2012).
- En 2013 : 1 349 ESAT répartis sur le territoire national, près de 119 000 personnes accompagnées.
- \approx 80 % des personnes accueillies actuellement en ESAT présenteraient un handicap psychique (G.ZRIBI, président d'ANDICAT).
- « *L'appréhension de l'ampleur du phénomène du handicap psychique reste mal connue* », Observatoire National sur la Formation, la Recherche et l'Innovation sur le Handicap (2009).

CARACTÉRISTIQUES DU HANDICAP PSYCHIQUE

Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées identifie 5 caractéristiques :

- troubles variables et intermittents
- besoins d'un suivi médical régulier
- des capacités intellectuelles souvent préservées
- des difficultés à demander de l'aide de la part de l'utilisateur
- une stigmatisation liée à la méconnaissance et à la crainte qu'inspire le handicap psychique.

PROBLÉMATIQUE

Commande : Analyser l'adaptation des ESAT aux usagers en situation de handicap psychique.

Problématique : *En quoi la catégorie du handicap psychique implique-t-elle un processus de recomposition du fonctionnement des ESAT ?*

4 parties :

- Conduire une enquête en ESAT.
- Construction et modalités d'appropriation du handicap psychique.
- De la protection à l'insertion : des conceptions différentes du travail en ESAT.
- Recompositions institutionnelles et professionnelles.

DEMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

QU'EST-CE QU'UN ESAT ?

- Un ESAT est un Etablissement et Services d'Aide par le Travail qui permet à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée. Un ESAT est une structure qui offre aux travailleurs handicapés des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif.
- Il met en place des actions :
 - de maintien des acquis scolaires et professionnels,
 - d'accès à l'autonomie.

LES ESAT ENQUÊTÉS

- ESAT traditionnel : Structure accueillant traditionnellement des personnes handicapées mentales, sensorielles et/ou motrices.
- ESAT mixte : Etablissement habilité à accompagner à la fois des personnes en situation de handicap mental et psychique.
- ESAT hors les murs : Structure qui accueille exclusivement des personnes en situation de handicap psychique. L'activité professionnelle s'effectue en entreprise dite « ordinaire ».

L'ENQUETE

Réalisation d'**observations directes** (*immersion active sur le terrain*) et d'**entretiens informels** :

- 6 à 8 journées d'observation au sein des ateliers de production, lieux de convivialité et de restauration, salles de réunion et bureaux des professionnels, ateliers de soutien
- Entretiens informels lors de nos participations aux activités de production et de soutien.

39 entretiens semi directifs :

- 21 professionnels dont 10 moniteurs d'atelier et 11 professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
- 18 usagers en situation de handicap psychique



LES RESULTATS

LA DOUBLE FINALITÉ DES ESAT

Circulaire du 8 décembre 1978 :

« Faire accéder, grâce à une structure et des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle des personnes handicapées momentanément ou durablement, incapables d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production ou en atelier protégé ; [et de] permettre à celles d'entre ces personnes qui ont manifesté par la suite des capacités suffisantes de quitter le centre et d'accéder au milieu ordinaire de travail ou à un atelier protégé. »

L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

L'ouverture est un double mouvement :

- **Faciliter la venue à l'intérieur de l'établissement** : familles, partenaires, visiteurs, bénévoles, etc. L'établissement est ici une ressource pour l'extérieur.
- **Aller vers l'extérieur de l'ESAT** afin d'intégrer les usagers dans le milieu dit « ordinaire », en sensibilisant cet environnement au handicap et en créant les conditions d'un enrichissement mutuel. Ici l'établissement s'appuie sur les ressources de l'extérieur.

STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

- Continuité des activités de sous-traitance
- Développement d'activités de service
- Mise en place d'activités à plus forte valeur ajoutée (imprimerie, horticulture, ressourcerie, logistique)

L'ÉVOLUTION DE L'ETHOS PROFESSIONNEL

« Moi on m'appelle le Pitbull entre collègues, mais je suis très gentille (rire). J'ai une image très stricte parce que sinon tu te fais bouffer. »

« Au début quand je suis arrivée on les appelait « les jeunes » ou alors « ouvriers », c'est le secteur qui veut ça. Depuis la loi de 2002 j'essaie de dire « usager » car c'était stigmatisant. Et puis quand je suis arrivée tout le monde tutoyait alors j'ai tutoyé, aujourd'hui je ne le referais plus. Avec la nouvelle population on se retrouve à modifier son ethos et à employer le vouvoiement ».

« ici c'est un lieu de travail, on n'est pas le copain. Je vois ici, après ils font comme ils veulent, les dames font la bise, les monitrices. Je trouve qu'il faut quand même garder une distance »

MODALITÉS D'APPROPRIATION DE LA CATÉGORIE HANDICAP PSYCHIQUE

La position indifférenciée

- « *Le handicap psychique, on s'en fout quelque part. Le tout c'est comment on adapte et quels partenaires on prend pour agir au plus juste dans l'intérêt de la personne.* »
Dorothee, personnel de la direction de l'ESAT mixte.
- « *Quelque soit le travailleur, pour moi, ils sont tous pareils.* » David, moniteur à l'ESAT mixte.

MODALITÉS D'APPROPRIATION DE LA CATÉGORIE HANDICAP PSYCHIQUE

La pleine adhésion

- « *Le handicap psychique entraîne des difficultés relationnelles, des problèmes de concentration, de mémoire, des ralentissements à cause des médicaments et surtout des difficultés au niveau social [...] l'Esat doit entraîner les habiletés sociales des usagers.* », Gaetane, psychologue dans l'ESAT hors les murs.
- « *De nombreux aspects de la vie des usagers sont déséquilibrés, c'est pour ça qu'il faut commencer par faire des ateliers, comme la cuisine, les aider à s'organiser, à se présenter.* », Edouard ancien chargé de relation d'entreprise.
- « *Les personnes sont des personnes normales, des citoyens, qui ont besoin d'une adaptation un peu particulière dans le monde du travail. Je nie pas le handicap psychique mais je m'y attache pas trop.* » Marie, conseillère en économie sociale et familiale.

MODALITÉS D'APPROPRIATION DE LA CATÉGORIE HANDICAP PSYCHIQUE

La position ambivalente

- *« Ils nous parlent du handicap psychique, du handicap psychique, mais moi je leur ai dit il faut mettre en place des réunions avec ceux du haut [l'équipe médico-social]. »*, Michel, moniteur d'atelier à l'ESAT traditionnel
- *« Connaître qui a un handicap psychique, ça nous éviterait bien des désagréments. »*, Pierre, moniteur d'atelier de l'ESAT traditionnel
- *« Ne serait-ce que connaître le traitement ça nous permettrait de savoir pourquoi il est énervé, pourquoi il est fatigué... »* Véronique, monitrice d'atelier à l'ESAT traditionnel

QUELQUES PRÉCONISATIONS

3 axes de préconisation :

- formation et sensibilisation sur le handicap psychique
- décloisonnement des métiers de production et du médico-social
- ouverture sur le milieu extérieur

FORMATION ET SENSIBILISATION SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE

- *« Ne serait-ce connaître les effets du traitement, ça nous permettrait de savoir pourquoi il est énervé, pourquoi il est fatigué. »*, moniteur d'atelier.

Action n°1	Mise en place d'une formation interactive sur le handicap psychique
Pourquoi cette action ?	Les professionnels ont souligné le besoin d'une formation sur le handicap psychique pour adapter leur accompagnement à l'utilisateur.
A qui s'adresse t'elle ?	Aux professionnels des équipes médico-sociales et de production.
Les objectifs	Harmoniser les pratiques, favoriser la communication interne, apporter un éclairage théorique sur les notions de handicap mental et psychique.
Sous quelle forme ?	Deux jours interactifs destinés à l'ensemble des professionnels encadrants de l'ESAT.
Facteurs de réussite	Recueillir en amont les attentes des professionnels pour mettre en place une formation adaptée.
Résultats attendus	Diminuer le nombre de demandes de formation interne, moduler les accompagnements en fonction du projet et capacités objectives de l'utilisateur, recueillir à l'issue de la formation les avis des professionnels.

FORMATION ET SENSIBILISATION SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE

- *« Lui il est vraiment difficile, il arrive à faire péter les plombs à 4 moniteurs en même temps. Il va venir s'amuser, il va prendre un balai et venir dire à tout le monde « vous voyez, je travaille. Les autres (usagers) ils en ont marre, ils crient. »*, monitrice d'atelier.
- *« Moi monsieur Dupont [l'ancien directeur] il m'avait dit qu'il fallait rester calme et tout parce que ici tu sais c'est un ESAT y'a des handicapés lourds »*, usager en situation de handicap psychique.

DÉCLOISONNEMENT DES MÉTIERS DE PRODUCTION ET DU MÉDICO-SOCIAL

- « *Un binôme de référent pour « réarticuler au plus juste l'accompagnement dans l'intérêt de la personne »*, directrice adjointe.

Action n°2	Mise en place d'un binôme de référents
Pourquoi cette action ?	<p>Manque de coordination et d'échanges entre le moniteur et le référent éducatif.</p> <p>Cloisonnement des équipes qui peut impacter l'accompagnement mené auprès de l'utilisateur.</p>
A qui s'adresse t'elle ?	Aux usagers de l'ESAT et aux professionnels des équipes médico-sociales et de production.
Les objectifs	<p>Favoriser la coordination des équipes médico-sociales et de production.</p> <p>Dynamiser les parcours. Assurer la prise en charge globale de l'utilisateur.</p> <p>Mutualiser les compétences.</p>
Descriptif de l'action	Le binôme de référents sera composé d'un professionnel de l'équipe éducative et du moniteur d'atelier encadrant l'utilisateur.
Facteurs de réussite	<p>Mettre en place des temps formels entre les deux référents pour échanger sur le projet. Présenter le projet à l'utilisateur qui reste acteur de son parcours.</p> <p>Veiller au respect du partage de l'information.</p>
Résultats attendus	Participation active des deux référents au projet de l'utilisateur. Amélioration de la communication interne. Articulation des deux champs d'accompagnement au sein des ESAT (production et médicosocial).

DÉCLOISONNEMENT DES MÉTIERS DE PRODUCTION ET DU MÉDICO-SOCIAL

- *« Parce que des fois, on fait des erreurs qu'on pourrait éviter si on savait certaines choses »*, moniteur d'atelier.

Action n°3	Création de fiches de liaison
Pourquoi cette action ?	Manque de communication à propos du parcours des usagers au sein de l'ESAT entre les moniteurs d'atelier, ce qui peut créer des situations problématiques dans l'accompagnement des usagers et peut les mettre en danger.
A qui s'adresse t'elle ?	Aux moniteurs d'atelier.
Les objectifs	Favoriser la coordination entre les moniteurs d'atelier. Assurer la sécurité de l'utilisateur et de ceux l'entourant. Assurer la prise en charge globale de l'utilisateur. Mutualiser les connaissances entre moniteurs d'atelier. Faciliter la circulation d'informations.
Descriptif de l'action	Créer une « fiche de liaison » indiquant les informations importantes concernant l'utilisateur, ne relevant pas du secret médical
Facteurs de réussite	Compléter la fiche de liaison au fur et à mesure de l'accompagnement de l'utilisateur. Veiller au respect du partage d'information. Avoir l'accord de l'utilisateur.
Résultats attendus	Participation active de chaque moniteur d'atelier. Amélioration de la communication interne et de l'accompagnement de l'utilisateur.

FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE EN MILIEU ORDINAIRE

- *« Ce qui me pèse le plus ce sont les relations avec les réseaux extérieurs. C'est à dire les possibilités qui s'ouvrent à nous pour insérer ces personnes dans le milieu ordinaire, les formations qui peuvent être faites, les possibilités d'emploi, les prises en charge. Je trouve que là dessus, il n'y a pas assez de formation et de passerelle. Il manque de coordination avec les réseaux extérieurs et ça se ressent sur le terrain avec les personnes que l'on accompagne. »*, Christelle, référente insertion professionnelle à l'ESAT mixte
- *« Je dirais qu'il faut développer les stages en milieu ordinaire. Par exemple, il y en a un en souffrance psychique, il travaille dans les bureaux en stage. Mais s'il est seul, il va stresser, il n'a plus ses repères. Il comme d'autres ont besoin d'un accompagnement lors du stage. »* Bertrand, 55 ans, moniteur d'atelier à l'ESAT mixte

Action n°4	Création de fiches de suivi ESAT-Entreprise
Pourquoi cette action ?	Manque de suivi de l'utilisateur après son insertion en milieu ordinaire. De nombreux cas d'absentéisme et d'abandons en entreprise lors des stages et mises à disposition.
A qui s'adresse t'elle ?	A la direction des ressources humaines des entreprises et aux chargés d'insertion des ESAT.
Les objectifs	Favoriser les passerelles entre milieu protégé et ordinaire. Accompagner l'entreprise à intégrer une personne en situation de handicap psychique dans sa structure. Adapter le poste à la personne en situation de handicap psychique.
Descriptif de l'action	Période de mise a disposition de la personne en situation de handicap en entreprise avec comme condition la création d'une fiche partage. Désignation d'une personne référente dans chaque structure.
Facteurs de réussite	Prise en compte des compétences et difficultés de la personne. Investissement de l'entreprise et du tuteur. Bilans réguliers entre référents. Investissement de l'entreprise et du tuteur.
Résultats attendus	Aménagement du poste permettant une meilleure intégration de l'utilisateur dans son travail. Amélioration de l'accompagnement de l'utilisateur lors des stages en milieu ordinaire. Création d'une dynamique d'insertion pour les ESAT.

ENJEUX, CONTINUITÉ ET PERSPECTIVES

PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Un territoire riche en opportunités de terrain :

- 73 ESAT dans le Nord et Pas-de-Calais
- 123 ESAT dans la Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

LA FAMILLE : UN AXE A DÉVELOPPER

- *« Cela dépend des personnes, ils doivent faire confiance aux professionnels, il faut savoir les écouter mais ce n'est pas évident. Ce n'est pas toujours pour le bien-être de l'utilisateur. Mais on ne peut pas faire sans eux, car ils ont un impact sur les travailleurs. On est obligé de les prendre en compte. Ce n'est pas toujours facile. Ça reste leur enfant. On représente une intrusion dans la vie des familles. »*, monitrice éducatrice.
- *« Pauline : Et tout à l'heure, vous disiez que la famille n'était plus l'interlocuteur ...*

Laurence : Oui parce que ce sont des majeurs, ce sont des gens qui sont des adultes, on a plus affaire à des enfants. Et même si, bon les familles s'impliquent, on doit toujours donner la parole à la personne accueillie avant la famille parce que sinon on les infantilise, ce n'est pas très structurant [...]. », psychologue.

